



**LUDOTHÈQUE DE
CHÊNE-BOUGERIES**

Membre de l'association genevoise des Ludothèques
Et de la Fédération des Ludothèques Suisses

FICHE D'INSCRIPTION « COLLECTIVITES »

Titulaire de l'abonnement :

Nom / Prénom du représentant :

Nom de l'institution / association :

Rue / N°:

NPA / Localité :

Téléphone :

Portable :

Email :

| Nom / Prénom | Adresse (rue, N°, NPA Localité) | Date de naissance (JJ/MM/AA) |
|---------------------|--|---|
| | | |
| | | |
| | | |

Je soussigné(e) ai pris connaissance du règlement de la Ludothèque de Chêne-Bougeries et souscris un abonnement collectif annuel.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués

Date

Signature

RÈGLEMENT « COLLECTIVITÉS » DE LA LUDOTHÈQUE

Il faut être membre de la ludothèque pour pouvoir y emprunter des jeux et des jouets ainsi que pour utiliser les jeux sur place. Chaque inscrit devient membre de l'association.

La cotisation annuelle pour **1 accueil par semaine** est de :

- **CHF 150.- pour les résidents de la commune de Chêne-Bougeries**
- **CHF 200.- pour les résidents hors commune de Chêne-Bougeries**

Tarif par membre collectif pour une année, dès la date d'inscription.

Cette cotisation contribue à l'élargissement du choix de jeux et jouets proposé, à l'entretien du matériel et à l'organisation d'animations ponctuelles.

Prêt de jeux

Un membre collectif a le droit d'emprunter **3 jeux à la fois**, pour une **durée de 4 semaines maximum**.

En cas de retard, une taxe de **CHF 2.- par jeu et par semaine** sera perçue.

Merci de vérifier l'état du jeu avant de l'emprunter et de le rapporter complet, propre et en bon état.

Toute anomalie doit être signalée dans les trois jours.

En cas de perte d'éléments ou de détérioration importante, une participation aux frais pourra être demandée, voire le remboursement complet du jeu si nécessaire.

Afin de **protéger** le matériel, l'abonné est prié **d'emporter et de rapporter le jeu dans un sac**.

Par ailleurs, la ludothèque **n'est en aucun cas responsable des dommages ou accidents** qui pourraient résulter des jeux prêtés.

Hygiène et santé

En cas de maladie contagieuse (poux, varicelle, etc.), merci de prévenir l'équipe et de différer la visite si nécessaire.

La direction de la ludothèque se réserve le droit de refuser temporairement l'accès pour éviter tout risque de contagion.

Droit à l'image

Des photos peuvent être prises lors d'activités ou d'événements pour illustrer la vie de la ludothèque (site web, réseaux sociaux).

Cette autorisation est donnée pour une durée indéterminée et peut être retirée à tout moment par simple demande écrite.

Vie à la ludothèque

Pour le confort de tous :

- Merci de retirer vos chaussures à l'entrée.

- Les sacs et vestes restent au vestiaire, les poussettes à l'entrée.
- Pas de nourriture ni de boisson dans les espaces de jeux (un coin collation est prévu).
- Avant de quitter la salle, veillez à ranger les jeux utilisés.
- L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé dans les espaces de jeu (sauf urgence).
- Respect et convivialité sont essentiels : chacun contribue à la bonne ambiance du lieu.

Protection des données

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de l'abonnement, la communication.

Elles ne sont transmises à aucun tiers et sont conservées pendant la durée de l'abonnement, puis supprimées au plus tard deux ans après son expiration.

Chaque membre peut à tout moment demander la consultation, la correction ou la suppression de ses données personnelles.

Les membres s'engagent à informer la ludothèque de tout changement d'adresse ou de situation familiale.

En cas de non-respect du présent règlement, la ludothèque se réserve le droit de suspendre l'abonnement.

Le comité de la Ludothèque

Attestation de responsabilité – Jeux d'extérieur

Lorsque les conditions le permettent, la ludothèque met gratuitement à disposition des jeux d'extérieur (vélos, trotteurs, ballons, etc.).

En signant ci-dessous, j'accepte que mon/mes enfant(s) utilisent ces jeux sous ma responsabilité exclusive et dégage la ludothèque de toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage matériel.

Je m'engage également à assumer les éventuelles pertes ou dégradations de matériel.

Date : Signature :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et reconnaiss avoir pris connaissance du règlement et de l'attestation de responsabilité de la Ludothèque de Chêne-Bougeries.

Chêne-Bougeries, lu et approuvé le :

Signature :